

Auriol. Dans le cadre d'une opération d'amélioration de l'habitat, un immeuble a été réhabilité dans le centre ancien. Sept logements y sont loués en tarif social.

Faire du neuf avec du vieux

■ Foule nombreuse hier midi dans le centre ancien d'Auriol. Au pied d'une maison de ville pimpante, une cinquantaine de personnes prêtes à visiter les lieux. Pour peu, on se croirait à Paris dans une course effrénée au logement où des dizaines de locataires potentiels sont «reçus» en même temps par le propriétaire.

Rien de tout ça. Les visiteurs sont invités à l'inauguration de l'immeuble, sis 5 rue des Gorgues. Un ensemble entièrement réhabilité dans le cadre du dispositif OPAH-RU (Opération programmée d'amélioration de l'habitat - renouvellement urbain). De deux logements plutôt vétustes, après travaux, l'immeuble possède désormais 7 habitations (3 studios, 2 T2 et 2 T3) sur 3 étages. Une réalisation rendue possible à la fois par le propriétaire que par des partenaires institutionnels. En effet, avec l'OPAH, les propriétaires sont incités à réhabiliter leurs biens moyennant des subventions, à condition, par la suite, que ceux-ci s'engagent à les louer à des tarifs sociaux.

Dans le cas de la rue des Gorgues, sur un montant de 490 000 euros de travaux, 61% ont été pris en charge par la Communauté d'agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Étoile, l'Agence nationale de l'habitat, la Région et le Département. Pendant douze ans, le propriétaire louera ainsi ses appartements en loyers conventionnés. Ceux-ci ont vite trouvé preneur, avec le concours du CCAS d'Auriol, qui a reçu les dossiers.

«Les deux précédents logements n'étaient pas du tout fonctionnels,



Une délégation d'une cinquantaine de personnes, dont de nombreux élus et maires de l'Agglo (Auriol, Cuges, Roquevaire, Belcodène, Saint-Savournin ou La Penne) était présente hier midi. Deux autres projets de réhabilitation sont en cours à Auriol, de même qu'une dizaine à Aubagne. PHOTO F.C.

souligne Armelle Vendryes, référente du dossier au sein de la SEM Façoneo, qui gère la concession d'aménagement Renouvellement urbain des centres anciens de l'Agglo. *Le dernier étage était des combles non aménagés, il y a eu un gros travail de l'architecte et de l'entrepreneur.*

Initié en 2013, le dossier s'achève après un an de travaux (juin 2014 - mai 2015). «J'ai le sentiment du devoir accompli», se félicite le propriétaire, Jean-Luc Revest, dont la maison appartient à sa famille depuis le 19e siècle. «Dans son jus depuis

40 ans, elle ne correspondait plus aux attentes des locataires, grâce à ce dispositif et au travail de tous, les futurs locataires feront vire l'âme de la maison», remercie celui qui est aussi élu, adjoint au cadre de vie.

Pas un hasard donc, selon la maire d'Auriol, qui salue sa «volonté» car «il connaît bien les difficultés des gens à se loger», note Danièle Garcia. De son côté, la présidente de l'Agglo, approuve cette «oeuvre collective qui permet de ramener des gens dans le centre ancien», «Une opération de revitalisation des communes qui n'est ni de droite ni de

gauche», poursuit Sylvia Barthélémy.

Ce dispositif met en avant aussi l'importance du logement social. Tout en le défendant, Danièle Garcia, s'insurge des quotas «clairement irréalisables» demandés par l'État sur sa commune, qui a du s'acquitter de 183 000 euros d'amende: «On devrait en construire 860 en plus de 336 déjà existants, relève-t-elle. Compte tenu de toutes les réglementations incendies, inondations, sols... c'est impossible.»

FLORENT DE CORBIER

* www.faconeo.com - 04.42.84.18.08.